

# Petit guide sur la publication en libre accès

Préparé par Camille Ranger  
Agente de support à la recherche

Pour les membres du



Centre de recherche interdisciplinaire  
sur la diversité et la démocratie **cridaq**

## Informations sur la publication en libre accès

### Politique des trois organismes fédéraux (IRSC, CRSNG et CRSH) sur le libre accès aux publications (extrait)

« Les titulaires d'une subvention [excluant les boursièr.e.s] doivent s'assurer que les articles découlant de la recherche financée par les organismes qu'ils publient dans une revue avec comité de lecture sont accessibles gratuitement dans les 12 mois qui suivent leur publication. »

### Politique des FRQ sur le libre accès (extrait)

« La Politique de diffusion en libre accès exige que les titulaires d'octroi [incluant les boursièr.e.s] rendent disponible en libre accès toute publication examinée par les pairs qui présente les résultats de leur recherche, au plus tard 12 mois après qu'elle ait été publiée. »

### Politiques gouvernementales

Les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux exigent que les articles scientifiques issus d'une recherche subventionnée soient rendus disponibles en libre accès au plus tard 12 mois après leur date de publication. Il ne s'agit pas d'une suggestion ou d'une recommandation, mais bien d'une *obligation* qui s'applique à toutes les subventions obtenues depuis 2015 au CRSH et 2019 au FRQSC.

Dans les deux cas, seuls les articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture sont visés par l'obligation. La version des articles mise en accès libre doit être celle révisée par les pairs. Il est important de noter que, pour l'instant, le délai de publication en libre accès est de 12 mois, mais qu'il risque fort de diminuer avec la normalisation de la pratique.

### Informations sur la publication d'articles scientifiques en libre accès

Mettre un document en « accès libre » signifie qu'on le rend *intégralement et gratuitement* accessible à *tou.te.s*.

#### Comment faire?

Si vous êtes dans l'obligation de rendre une publication disponible en libre accès, il est important de faire vos recherches *avant* de soumettre votre article à une revue parce que certaines revues exigent des frais de publication en libre accès (ces frais constituent des dépenses admissibles aux fonds de recherches subventionnées).

Pour les articles, deux options s'offrent à vous :

- 1) publier dans une revue disponible en libre accès ; ou
- 2) autoarchiver une copie de votre article sur une plateforme de [dépôt institutionnel](#) ou disciplinaire<sup>1</sup>.

**1) Publier dans une revue en libre accès :** pour savoir si une revue est disponible en libre accès, vous pouvez effectuer une recherche sur le [DOAJ](#) (Directory of Open Access Journals/Répertoire des revues disponibles en libre accès). Il existe différents types de revues offrant la publication en libre accès : [sans frais](#), [aux frais de l'auteur.e](#) et [hybrides](#). \*Attention, il est à noter que la plupart des revues canadiennes et québécoises satisfont les critères des organismes subventionnaires en rendant disponibles tous leurs articles en libre accès après 12 mois, et ce sans frais pour les auteur.e.s. Toutefois, ces revues sont rarement indexées sur le DOAJ, il vaut donc la peine de vérifier leur politique de libre accès avant d'écarter toute possibilité de publication avec elles.

---

<sup>1</sup> Les dépôts disciplinaires sont plus rares en sciences humaines et sociales, mais ils satisfont aux critères des organismes subventionnaires.

**2) Autoarchiver une copie de votre article sur une plateforme de dépôt institutionnel ou disciplinaire :** **\*\*Attention :** il faut vous assurer que la revue dans laquelle vous comptez publier votre article autorise le dépôt en libre accès et à *quelles conditions*. Référez-vous à [Sherpa Roméo](#), plateforme qui répertorie les politiques des revues en matière de libre accès. À noter que la publication de votre article sur des plateformes telles qu'Academia ou ResearchGate ne satisfait pas les critères de publication en libre accès aux yeux des organismes subventionnaires, car il ne s'agit pas de *dépôts institutionnels* ou *disciplinaires*. Dans tous les cas, il est judicieux de développer l'habitude de conserver une copie de la [version acceptée](#) de votre article.

*Si la revue à laquelle vous souhaitez soumettre votre article ne se trouve pas sur le [DOAJ](#) ou sur [Sherpa Roméo](#), ce qui est malheureusement le cas de nombreuses revues canadiennes, québécoises et francophones, référez-vous au site web de la revue ou à son comité éditorial pour connaître ses politiques de publication en libre accès.*

**\*Rappelez-vous que les bibliothécaires de votre université sont les personnes les mieux placées pour vous aider avec la publication en libre accès. N'hésitez pas à faire appel à elles/eux si vous avez des questions.**

#### Répertoire des dépôts institutionnels de nos universités partenaires

[Archipel](#) (Université du Québec à Montréal)

[Cognito](#) (Université du Québec à Trois-Rivières)

[Constellation](#) (Université du Québec à Chicoutimi)

[Corpus<sup>UL</sup>](#) (Université Laval)

[eScholarship@McGill](#) (Université McGill)

[Espace ENAP](#) (École nationale d'administration publique)

[Papyrus](#) (Université de Montréal)

[Recherche uO](#) (Université d'Ottawa)

[Savoirs UdeS](#) (Université de Sherbrooke)

[Sémaphore](#) (Université du Québec à Rimouski)

[Spectrum](#) (Université Concordia)

#### Informations sur la publication de *monographies* en libre accès

Pour l'instant, les organismes subventionnaires n'obligent pas les titulaires de subventions ou de bourses à rendre leurs monographies disponibles en libre accès. Si vous souhaitez que vos ouvrages le soient, il importe de négocier une clause de libre accès dans votre contrat avec l'éditeur. Il faut notamment prévoir :

- quelle version du texte pourra être diffusée en libre accès ;
- sur quel type de plateforme le texte pourra être diffusé (dépôt institutionnel, site web de l'éditeur, profil personnel de l'auteur sur un site comme Academia ou ResearchGate, etc.) ;
- quelle portion de l'ouvrage pourra être diffusée (Introduction? Quelques chapitres? Ouvrage entier?) ;
- quelle sera la durée de l'embargo ; etc.

Si vous ne négociez pas une telle clause avec votre éditeur *avant* la publication de votre ouvrage, il est possible qu'il refuse de vous donner l'autorisation de le diffuser en accès libre une fois publié. Si vous désirez rendre un ouvrage *déjà paru* disponible en libre accès, vous pouvez en parler avec votre éditeur, il pourrait accepter de conclure une entente en ce sens.

#### Maisons d'édition dont les politiques de libre accès sont publiques

OpenEdition Books dresse [la liste des maisons d'édition](#) qui diffusent des monographies en libre accès via leur plateforme, dont plusieurs sont francophones. Vous pouvez vous y référer au moment de choisir un éditeur.

Certaines grandes maisons d'édition anglophones ont commencé à rendre publiques leurs politiques de libre accès et, dans certains cas, les frais associés à la publication de livres ou de chapitres en accès libre (voir les éditeurs avec \*). Voici quelques exemples :

[Athabasca University Press](#)

[Bloomsbury\\*](#)

[Brill\\*](#)

[Cambridge University Press\\*](#)

[Edward Elgar Publishing\\*](#)

[Oxford University Press \(OUP\)](#)

[Routledge / Taylor & Francis\\*](#)

[Springer\\*](#)

[University of Toronto Press](#)

À titre d'exemple, parmi les frais rendus disponibles, voici ceux d'[Edward Elgar Publishing](#) en date du 12 janvier 2022 (en dollars US) :

*The standard Book Publishing Charge (BPC) for publication of Open Access Scholarly Monograph and Edited volumes are as follows:*

- Up to 80,000 words £9,000/ \$14,400 (plus applicable taxes)
- 80,000 -100,000 words £10,250/ \$16,400 (plus applicable taxes)
- 100,000 -120,000 words £11,500/ \$18,400 (plus applicable taxes)
- 120,000 -150,000 words £12,500/ \$20,000 (plus applicable taxes)
- A 50% discount is available for titles to be made Open Access 24 months after publication

*Please note all word counts must be fully inclusive of all footnotes/endnotes and references and include an allowance for figures and tables. Each figure counts as 500 words and each table as 300 words. We will undertake a word count when your manuscript files are delivered and may ask you to remove material if you exceed the contracted word count.*

### La publication en libre accès chez les presses universitaires canadiennes : quelques exemples

Les différentes presses universitaires canadiennes ont été contactées à l'automne 2021 pour connaître leurs politiques en matière de publication de monographie en libre accès. Voici les informations obtenues de la part de celles qui nous ont répondu. **\*Attention, ces informations sont à titre indicatif, elles peuvent changer à tout moment.**

#### *Presses de l'Université Laval (PUL)*

Les PUL publient certains titres en libre accès. À la signature du contrat, l'auteur doit remplir un questionnaire qui indique s'il veut ou non que son livre soit en libre accès. Si oui, l'embargo est de minimum un an après la sortie du livre papier. Exceptionnellement, un auteur peut faire une demande pour que son livre soit déposé avant la fin de sa première année.

#### *University of Alberta Press (UAP)*

UAP n'a pas de politique de libre accès formelle, mais publie un à deux ouvrages en libre accès annuellement à condition de ne pas nuire à sa viabilité financière. UAP estime que les coûts de publication en libre accès varient entre 15 000 \$ et 20 000 \$ selon l'ouvrage.

#### *McGill-Queens University Press (MQUP)*

MQUP est ouvert à la publication de livres en libre accès, à condition que les livres soient suffisamment financés. Le coût de la publication en libre accès est estimé à 25 500 \$ en moyenne, mais varie selon l'ouvrage en question.

#### *Presses de l'Université du Québec*

Les PUQ offrent plusieurs ouvrages en libre accès. Dans presque tous les cas, il s'agit de livres dont les contenus sont encore actuels, mais dont le cycle de vente en format papier est terminé. Il peut arriver 1) qu'un nouvel ouvrage soit placé directement en libre accès, mais après entente avec l'auteur ou les auteurs qui permet d'absorber les coûts de production ; ou encore 2) que les PUQ demandent un manuscrit complet, mis en page avec preuves de révision et d'autres étapes d'édition par des professionnels. Il s'agit là d'ententes à la pièce.

#### *University of Manitoba Press (UMP)*

UMP commence à expérimenter avec les livres en libre accès, mais n'a que peu de titres disponibles actuellement et aucune politique formelle.

## Ressources additionnelles

### Quelques références

[Open Access Week](#) / Semaine du libre accès (organisée par SPARC - Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition)

### *Sur la publication d'articles scientifiques en libre accès*

Page détaillant toutes les étapes, de la demande de subvention au dépôt institutionnel ou disciplinaire : [Publier en libre accès](#).

Pages d'information sur le libre accès de différentes universités : [Site de l'UdeM](#) ; [Site de l'ULaval](#) ; [Site de l'UQAM](#)<sup>2</sup> ; [Site de l'UQAC](#).

### *Sur la publication de monographies en libre accès*

Maron, N. L., Mulhern, C., Rossman, D., & Schmelzinger, K. (2016). [The Costs of Publishing Monographs: Toward a Transparent Methodology](#). *Rapport de recherche*

Groupe de travail sur l'édition savante au Canada (GTESC) de l'Association des Presses universitaires canadiennes (2017). [La publication de monographies dans un contexte de libre accès](#). *Rapport de recherche*

### Glossaire<sup>3</sup>

#### *Catégories de revues avec option de publication en libre accès*

**Revues en libre accès sans frais de publication** : Revues où l'auteur.e peut publier en libre accès sans avoir à payer de frais.

**Revues en libre accès imposant des frais de publication aux auteur.e.s** : Revues entièrement en libre accès, mais les frais de publication sont aux frais des auteur.e.s. \*\*Attention : les frais de publication ne sont pas garants d'un meilleur facteur d'impact. Il faut demeurer vigilant.e des éditeurs prédateurs.

**Revues hybrides** : Revues sous abonnement, mais qui offrent la possibilité aux auteur.e.s de payer pour libérer l'accès à leur article. Ces ententes payantes fonctionnent au cas par cas.

*Pour tous les détails et la comparaison de ces différentes options, référez-vous au [site de la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi](#), dans l'onglet « via la voir OR ».*

#### *Vocabulaire relatif aux différentes versions des articles*

**Version soumise/Submitted version/Preprint** : version de l'article au moment où il a été soumis à l'éditeur.

**Version acceptée/Accepted version/Postprint** : version de l'article après la révision par les pairs (voir exemple sur la page suivante).

**Version publiée/Published version** : version de l'article avec la mise en page de l'éditeur, son logo, etc. tel qu'il apparaît sur le site de l'éditeur (voir exemple sur la page suivante).

**Exemple, version acceptée** :

---

<sup>2</sup> Le site des bibliothèques de l'UQAM propose maintenant une [page qui répertorie les rabais auxquels ont droit les chercheur.e.s de l'UQAM](#) chez certains éditeurs pour les frais de publication d'articles en libre accès (2e partie de la page).

<sup>3</sup> Pour un glossaire plus complet, référez-vous au [site du CNRS-Inist](#).

## Reclaiming Relationality through the Logic of the Gift and Vulnerability

LAURIE GAGNON-BOUCHARD AND CAMILLE RANGER

*This article addresses the conditions that are necessary for non-Indigenous people to learn from Indigenous people, more specifically from women and feminists. As non-Indigenous scholars, we first explore the challenges of epistemic dialogue through the example of Traditional Ecological Knowledge (TEK). From there, through the concept of mastery, we examine the social and ontological conditions under which settler subjectivities develop. As demonstrated by Julietta Singh and Val Plumwood, the logic of mastery—which has legitimated the oppression and exploitation of Indigenous peoples—has been reproduced in academia, leaving almost no room for Indigenous knowledge and epistemes. In the same vein, Sámi scholar Rauna Kuokkanen reclaims and suggests the logic of the gift as a means to render academia more hospitable to Indigenous peoples and epistemes. In our view, reclaim(ing) as a concept-practice is a promising way to disrupt colonial, racist, and sexist power relations. Thus, we in turn propose to reclaim vulnerability as defined by Judith Butler in order to deconstruct masterful settler subjectivities and reconstruct relational ones instead. As theorized by Erinn Gilson, we propose epistemic vulnerability to imagine the conditions of our learning from Indigenous peoples and philosophies.*

(IM)POSSIBLE DECOLONIAL DIALOGUE

In the current context, structured largely by the rhetoric of identity politics, it appears difficult to move beyond two conflicting positions when seeking to address the question of decolonization

### Version acceptée ou *postprint*

- Il s'agit de la version qui a passé tous les processus de révision par les pairs et linguistique.

- La mise en page est celle de l'équipe d'édition de la revue.

- Cette version de l'article est la dernière avant la version officielle.

\*À noter que les informations présentes sur la version acceptée varient d'une revue à l'autre. Certaines versions acceptées incluent le titre de la revue et son volume/numéro. D'autres, comme celle-ci, n'incluent que le texte de l'article et les noms des auteur.e.s.

### Exemple, version publiée :

*Hypatia* (2020), 35, 41–57  
doi:10.1017/hyp.2019.20

CAMBRIDGE  
UNIVERSITY PRESS

INDIGENIZING AND DECOLONIZING FEMINIST PHILOSOPHY

## Reclaiming Relationality through the Logic of the Gift and Vulnerability

Laurie Gagnon-Bouchard<sup>1</sup> and Camille Ranger<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Université du Québec à Montréal, 405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal, QC H2L 2C4, Canada and

<sup>2</sup>Department of Sociology, Université du Québec à Montréal, 405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal, QC H2L 2C4, Canada

Corresponding authors. Email: lauriegagnonbouchard@gmail.com and camille.c.ranger@gmail.com

(Received 1 August 2018; revised 6 May 2019; accepted 15 May 2019)

### Abstract

This article addresses the conditions that are necessary for non-Indigenous people to learn from Indigenous people, more specifically from women and feminists. As non-Indigenous scholars, we first explore the challenges of epistemic dialogue through the example of Traditional Ecological Knowledge (TEK). From there, through the concept of mastery, we examine the social and ontological conditions under which settler subjectivities develop. As demonstrated by Julietta Singh and Val Plumwood, the logic of mastery—which has legitimated the oppression and exploitation of Indigenous peoples—has been reproduced in academia, leaving almost no room for Indigenous knowledge and epistemes. In the same vein, Sámi scholar Rauna Kuokkanen reclaims and suggests the logic of the gift as a means to render academia more hospitable to Indigenous peoples and epistemes. In our view, reclaim(ing) as a concept-practice is a promising way to disrupt colonial, racist, and sexist power relations. Thus, we in turn propose to reclaim vulnerability as defined by Judith Butler in order to deconstruct masterful settler subjectivities and reconstruct relational ones instead. As theorized by Erinn Gilson, we propose epistemic vulnerability to imagine the conditions of our learning from Indigenous peoples and philosophies.

### (Im)Possible Decolonial Dialogue

In the current context, structured largely by the rhetoric of identity politics, it appears difficult to move beyond two conflicting positions when seeking to address the question

### Version publiée ou *published*

- Il s'agit de la version qui apparaît sur le site de l'éditeur et dans les bases de données officielles.

- Le texte apparaît dans la mise en forme « esthétique » officielle de l'éditeur.